

Description

Le ou la médecin spécialiste en neurologie (neurologue) diagnostiquent et traitent les maladies et dysfonctions affectant le système nerveux central ou périphérique (cerveau, moelle épinière, nerfs, etc.) et la musculature. Leur champ d'intervention comprend notamment des maladies vasculaires (accident vasculaire cérébral, hémorragie intracrânienne, etc.), infectieuses (méningite, encéphalite, etc.) ou dégénératives (Parkinson, Alzheimer, etc.).

Leurs principales activités consistent à :

Diagnostic

- recevoir en consultation des patients de tout âge atteints d'affections du système nerveux (épilepsie, sclérose en plaques, migraine chronique, pathologies neuromusculaires, etc.); établir une anamnèse complète (histoire médicale);
- mener à bien un examen clinique (ponction lombaire, électroencéphalographie, neurosonographie, etc.) pour établir un statut neurologique complet en présence de symptômes bénins comme d'affections aiguës rapidement évolutives ou des pathologies en phase terminale;
- déterminer avec justesse la nature, la gravité et l'étendue des affections neurologiques afin d'établir le meilleur traitement possible pour maîtriser, sinon enrayer la maladie et pour améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de maladies dégénératives incurables;

Traitement

- établir un plan de traitement (médication, chirurgie, programme de réhabilitation, changements environnementaux, etc.), en tenant compte du contexte psychologique, familial et social des malades;
- exercer un suivi des patients afin d'évaluer le processus de guérison et d'adapter leur traitement en conséquence;
- apporter des solutions qui améliorent la qualité de vie de patients atteints de déficits fonctionnels importants;
- évaluer et traiter les urgences neurologiques;
- entreprendre des traitements ambulatoires en neurologie dans le cadre d'un cabinet privé ou à l'hôpital;

Recherche et conseils

- rechercher des traitements pour des pathologies sans solutions;
- agir en qualité de consultant pour d'autres médecins;
- établir des expertises (assurances, tribunaux, etc.), participer à des colloques ou des activités d'éducation médicale.

Environnement de travail

Le rôle des médecins spécialistes en neurologie ne consiste pas seulement à soigner, mais également à soutenir et aider les patients atteints de maladies neurologiques incurables ou débilantes. Ces professionnels collaborent avec des spécialistes d'autres disciplines (neurochirurgiens, internistes, psychiatres, neuroradiologues, neuropharmacologues, neuro-orthopédistes, neuropédiatres).

Formation

La formation postgraduée pratique et théorique en neurologie se déroule après l'obtention du diplôme fédéral de médecin (études universitaires).

Lieux

- établissements de formation reconnus: cliniques universitaires de neurologie, services de neurologie des hôpitaux ou cliniques cantonales.

Durée

6 ans dont:

- 1 an de médecine interne générale clinique hospitalière;
- 3 à 4 ans de neurologie clinique;
- 1 à 2 ans de neurophysiologie clinique et de médecine du sommeil;
- 0 à 1 an de formation à option.

Remarque: il est possible d'entreprendre cette formation postgraduée à temps partiel (50% au minimum).

Conditions d'admission

- diplôme fédéral de médecin;
- ou diplôme de médecin étranger reconnu.

Pour plus de détails sur les études universitaires de médecine, consulter www.orientation.ch/etudes.

Titre obtenu

- diplôme fédéral de médecin spécialiste en neurologie.

Contenu

- connaissances générales: anatomie et physiologie du système nerveux central et périphérique; épidémiologie, étiologie, génétique, pathogenèse et pronostic des troubles neurologiques; etc.;
- examens neurologiques, tests et détermination du diagnostic: pose de diagnostic, anamnèse somatique et psychosociale; examen neuro-ophtalmologique; examen du status articular; etc.;
- thérapies neurologiques: prophylaxie et traitement des maladies neurologiques; etc.;
- urgences et soins intensifs: troubles de la conscience; diagnostic de mort cérébrale; neurotoxicologie; etc.;
- réadaptation: mesures de réadaptation ambulatoires et hospitalières; indications et conseils relatifs à la physiothérapie, à l'ergothérapie et aux traitements logopédiques et neuropsychologiques; etc.;
- investigations neurophysiologiques (électroencéphalographie, etc.);
- examens par imagerie: évaluation et interprétation d'investigations neuroradiologiques; etc.;
- prévention et traitement des maladies neurologiques;
- etc.

Pour plus de détails sur le contenu de la formation postgrade, consulter le site de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) www.siwf.ch.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Désir de soigner les autres
- Sens de l'observation
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Écoute et compréhension d'autrui
- Résistance nerveuse
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Disponibilité

Perspectives professionnelles

Les médecins spécialistes en neurologie exercent leurs activités dans des hôpitaux, des cliniques, des cabinets privés, ainsi que dans des instituts de recherche ou de formation. La loi sur les professions médicales assure la reconnaissance de la formation postgraduée des médecins, et leur permet d'envisager la pratique de leur spécialité dans certains pays de l'Union européenne.

Perfectionnement

La formation médicale continue est, pour chaque médecin, une obligation légale et un devoir d'ordre éthique. Son étendue dépend des besoins de perfectionnement particuliers du médecin, de sa spécialité et de son activité. Les sciences médicales connaissent un développement rapide: les nouvelles techniques obligent les médecins et les spécialistes en médecine à poursuivre leur formation aussi longtemps qu'ils exercent une activité professionnelle.

Les spécialistes en neurologie peuvent envisager différents perfectionnements, notamment:

- formations continues mises sur pied par les hôpitaux et cliniques, les associations médicales régionales ou cantonales, la Fédération des médecins suisses, la Société suisse de neurologie ou l'industrie pharmaceutique: séminaires, congrès, colloques, cours de perfectionnement, travaux de groupes, études de cas, stages professionnels, etc.;
- attestations de formation complémentaire et certificats d'aptitude technique recensés par l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continues: électroencéphalographie, électroneuromyographie, médecine du sommeil, sonographie cérébrovasculaire, etc.

Professions voisines

- Médecin spécialiste en anesthésiologie/Médecin spécialiste en anesthésiologie
- Médecin spécialiste en cardiologie/Médecin spécialiste en cardiologie
- Médecin spécialiste en chirurgie/Médecin spécialiste en chirurgie
- Médecin spécialiste en médecine interne générale/Médecin spécialiste en médecine interne générale
- Médecin spécialiste en oncologie médicale/Médecin spécialiste en oncologie médicale
- Médecin spécialiste en pédiatrie/Médecin spécialiste en pédiatrie
- Médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie/Médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie

Adresses

Association suisse des médecins assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC)
Bollwerk 10
Case postale
3001 Berne 1
Tél.: 031 350 44 88
<https://www.asmac.ch>

Fédération des médecins suisses (FMH)
Secrétariat général
Elfenstrasse 18
Case postale
3000 Bern 16
Tél.: 031 359 11 11
<https://www.fmh.ch>

Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)
c/o Fédération des médecins suisses (FMH)
Elfenstrasse 18
Case postale
3000 Bern 16
Tél.: 031 503 06 00
<https://www.siwf.ch>

Société suisse de neurologie
IMK Institut pour la médecine et la communication
SA
Münsterberg 1
4001 Bâle
Tél.: 061 561 53 68
<https://www.swissneuro.ch>